

Ecolave s'implante à Libourne

Lassé des déplacements incessants imposés par sa profession, Rémy Gasparini souhaitait se reconvertir dans une activité qui lui convienne et lui permette de rentrer chaque soir chez lui. Son choix se porte sur Ecolave, l'enseigne de lavage écologique et de préparation esthétique automobile : le démarrage à Libourne est fulgurant !



Envie d'une activité plus sédentaire

Après une première expérience dans le secteur sidérurgique, Rémy exerce plusieurs années le métier de technicien en fermetures automatiques. Mais à la naissance de son enfant, il réalise que cette activité ne correspond plus à ses aspirations profondes. Passionné d'automobile, il découvre le concept Ecolave suite à des recherches internet. N'ayant jamais exercé en indépendant, il souhaite s'appuyer sur une franchise pour davantage de sécurité et pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Dès les premiers contacts avec le responsable développement d'Ecolave, il se sent en phase avec



les valeurs de l'enseigne. Dix mois plus tard, il ouvre son agence à Libourne : **« J'apprécie d'intégrer un réseau où tout le monde se connaît et où règne une ambiance presque familiale »** explique-t-il.

Des débuts à plein régime

Le démarrage est très encourageant, Rémy a déjà signé plusieurs contrats pour des concessions automobiles de l'agglomération. Il souhaite continuer à se développer, en misant sur la qualité du travail et sur la diversité des services proposés comme la rénovation des jantes et des optiques de phares, le lustrage et le polissage des carrosseries, la rénovation des tissus ou encore l'entretien et la teinture des cuirs. A horizon 2 ans, il se voit bien ouvrir un centre fixe sur le secteur du Libournais afin d'accroître sa visibilité.

Ecolave, la solution pratique et écologique

Ecolave utilise un procédé de nettoyage non polluant et sans rejet, les produits étant biodégradables à 95%, sans aérosol ni produit toxique et les lingettes en microfibres sont réutilisables. La méthode est totalement écologique et économe, nécessitant moins d'1 L d'eau, à l'inverse d'un nettoyage traditionnel qui peut utiliser jusqu'à 300L. Les prestations proposées par Ecolave vont au-delà du lavage des véhicules, offrant également de nombreux autres services afin de répondre à l'ensemble des besoins des professionnels et des particuliers : rénovation des optiques de phares, polissage et lustrage, réparation des tissus dont les brûlures de cigarettes, rénovation des jantes, entretien et teinture des cuirs, etc.

Un service particulièrement sollicité par les professionnels

Équipé d'un véhicule d'intervention, le professionnel Ecolave se déplace à domicile ou sur le lieu de travail dans la mesure du possible, pour effectuer le lavage et l'entretien de tous types de véhicules : voitures, deux-roues, utilitaires, camping-cars, autocars, etc.

Les professionnels apprécient les prestations réalisées par Ecolave, notamment les revendeurs de VO qui ne disposent pas d'aire de préparation des véhicules, mais aussi les loueurs, les gestionnaires de flotte automobiles, les PME...



À propos d'Ecolave

L'enseigne Ecolave, créée en 2008 par Jérémy RICHARD dans la région nantaise, est spécialisée dans la préparation esthétique automobile, sur site pour les professionnels et à domicile pour les particuliers. Ecolave propose une large palette de prestations telles que le lavage sans eau à la main, la rénovation des optiques de phares, le lustrage et le polissage des carrosseries, la rénovation des tissus, la pose de film solaire, la rénovation des jantes, l'entretien et la teinture des cuirs... En 2016, Ecolave a lancé sa propre gamme de produits de soins pour tous les types de véhicules, à destination des particuliers, en vente chez les franchisés et leurs partenaires.

L'enseigne qui se développe en franchise depuis 2009, compte aujourd'hui plus d'une cinquantaine d'implantations en France et des master-franchises en Suisse et au Maroc. À terme, le réseau envisage d'atteindre une centaine d'agences, réparties sur l'ensemble de l'hexagone.

Pour la deuxième année, le magazine « Capital » vient de récompenser Ecolave dans le palmarès « Meilleure Enseigne de l'année 2020 » de sa catégorie, pour l'excellence des services proposés et la qualité du travail des professionnels Ecolave qui œuvrent quotidiennement sur le terrain.